

# **::: TUTORIEL DE CONNEXION AUX FORMATIONS EN VISIOCONFÉRENCE :::**

## Option 1

1. Cliquer sur le lien qui vous a été communiqué puis sur « Lancer la réunion »

Si vous ne disposez pas de l'application, il n'est pas obligatoire de procéder à son téléchargement : vous pouvez assister à la visioconférence directement depuis votre navigateur.

- 2. Cliquer sur « Rejoignez directement depuis votre navigateur »
- 3. Saisir le code secret afin d'intégrer la réunion
- 4. Cliquer sur « Participer»

## Option 2

- 1. Cliquer sur le lien : <u>https://www.zoom.us/</u>
- 2. Cliquer sur l'onglet « Participer »
- 3. Taper l'identifiant de réunion communiqué par nos soins
- 4. Cliquer sur « Participer »
- 5. Dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquer sur « Lancer la Réunion »
- 6. Rejoindre depuis votre navigateur
- 7. Saisir le code secret
- 8. Saisir votre prénom
- 9. Cliquer sur « Participer »

### Option 3

- 1. Lancer l'application Zoom Workplace
- 2. Cliquer sur « Participer à une réunion »
- 3. Saisir l'ID de la réunion ainsi que votre prénom
- 4. Cliquer sur « Participer »
- 5. Entrer le code secret de la réunion
- 6. Cliquer sur « Participer à la réunion

La démarche est identique depuis un téléphone portable ou une tablette.

Pour tous renseignements supplémentaires merci de vous adresser à notre service Formation Continue à cette adresse : <u>formationcontinue@edase.fr</u>

### École des Avocats du Sud-Est

Enregistré sous le n°93 13 P 00 4813 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

61, Boulevard de la Blancarde -13004 Marseille | T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42 **www.edase.fr**